



**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**N° 02/ /DB/2019**  
**CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE POSTE ET UN LOGEMENT DE FONCTION**  
**A ROUHIA - SILIANA**

L'Office National des Postes lance un appel d'offres n°02/ /D.B/2019 sous la gérance de l'application **TUNEPS** pour l'exécution des travaux de construction du bureau de Poste et un logement de fonction à ROUHIA-SILIANA en lot unique.

**La participation doit être effectuée exclusivement en ligne via l'application d'achat en ligne TUNEPS à travers le site [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn).** Les entreprises agréées par le Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire dans l'activité B0 (Bâtiment) - catégorie 2 et plus sous forme de cahier de charges ou d'un agrément et intéressées par le présent avis d'Appel d'Offres doivent procéder comme suit :

- S'inscrire sur **TUNEPS** et pour plus de renseignements, contacter Tél : 70 130 340 ou par mail [Tuneps@pm.gov.tn](mailto:Tuneps@pm.gov.tn).
- Doivent commander en ligne et gratuitement le cahier des charges par consultation du système TUNEPS après inscription à **travers le site [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn)**.
- Retirer les plans la Direction Centrale du Patrimoine - Direction des Bâtiments sise au 48, Avenue Hédi Nouira - 1030 Tunis ou auprès de la Direction Régionale des Postes de Sliana contre la présentation d'un justificatif de virement par mandat postal non remboursable pour les concepteurs du projet , de la somme de cent (100) dinars et sur présentation d'une copie de l'agrément ou du cahier de charge équivalent visé par les autorités compétentes en cours de validité. **Faute de quoi l'offre sera rejetée.**

L'offre préparée par le soumissionnaire sera présentée comme suit :

**a) Pièces administratives et déclarations :**

- **Les pièces et déclarations administratives indiquées ci dessous doivent parvenir hors ligne :**

N°	Pièces demandés
1	La caution bancaire provisoire <b>originale</b> sous peine des chèques ne seront pas acceptés. Le non fourniture de la caution entraîne le rejet systématique de l'offre.
2	Un extrait original du registre de commerce valable à la date limite de la réception des offres.

- **Pour les déclarations indiquées ci dessous, Le rôle du soumissionnaire se limite à l'acceptation des déclarations fournies par le système TUNEPS.**

N°	Déclarations
1	Déclaration sur l'honneur d'acceptation de tous les articles du cahier des charges objet du présent appel d'offres.
2	Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire spécifiant son engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de son exécution.

N°	Déclarations
3	Une déclaration sur l'honneur présenté par le soumissionnaire, qu'il n'était pas un agent public de l'Office National des Postes ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans à l'exception des propriétaires des entreprises créées dans le cadre de l'essai conforme à la législation et la réglementation en vigueur dans ce domaine.

**La situation fiscale ainsi que l'affiliation à un régime de sécurité sociale des soumissionnaires doivent être en règle à la date limite de réception des offres. Ces situations sont vérifiées par la Poste Tunisienne lors de l'ouverture des plis à travers le système TUNEPS.**

**b) Offre financière**

**Cette offre doit comporter, obligatoirement, les documents suivants et ces documents doivent être remplis, signés avec cachet du soumissionnaire, scannés et rattachés à l'offre au site Tuneps :**

1. La lettre de soumission. clairement remplie, datée et dûment signée par le soumissionnaire.
2. Bordereau des prix détaillé (en chiffres et en toutes lettres) signé avec l'apposition du cachet du soumissionnaire. Les prix seront donnés en hors taxes et en toutes taxes comprises, conformément aux dispositions du présent cahier des charges. La TVA doit apparaître d'une manière distincte.

**c) Offre technique :**

**Cette offre doit comporter, obligatoirement, les documents suivants et ces documents doivent être remplis, signés avec cachet du soumissionnaire, scannés et rattachés à l'offre au site Tuneps :**

N°	Pièces demandés
1	La fiche de renseignement sur le soumissionnaire conformément à l'annexe N°1.
2	Engagement d'assurance conformément à l'annexe N°2.
3	liste nominative des personnels d'encadrement que le soumissionnaire compte affecter sur chantier, joindre une copie des diplômes et CV conformément à l'annexe N°3.
4	Liste des références du Soumissionnaire conformément à l'annexe N°4. <b>NB</b> : joindre ordre de service de commencement des travaux Soumission ou contrat indiquant le montant du marché PV de réception provisoire ou autre justificatif de la date d'achèvement des travaux.
5	Election de domicile selon conformément à l'annexe N°09.
6	Liste des matériels à fournir sur chantier conformément à l'annexe N°10.
7	Liste des sous traitants conformément à l'annexe N°11.

Le soumissionnaire peut envoyer son offre technique et financière hors ligne uniquement dans les cas suivants :

- a) Toutes les pièces de l'appel d'offres sont envoyées par le système TUNEPS à l'exception des pièces suivantes qui sont envoyées hors ligne :
  - La caution bancaire provisoire.
  - Un extrait original du registre de commerce valable à la date limite de la réception des offres.
- b) Le soumissionnaire peut présenter une partie de l'offre hors ligne uniquement dans le cas où le volume de l'offre technique et financière dépasse le seuil technique supporté indiqué dans l'application TUNEPS. Dans ce cas, les pièces financières et tous les documents comportant des éléments pris en considération dans l'évaluation des offres doivent être transmis en ligne. Dans ce cas, le soumissionnaire doit préciser dans son offre en ligne, les pièces transmises hors ligne. Les éléments de réponse transmis

hors ligne ne doivent pas être en contradiction avec l'offre transmis en ligne. En cas de contradiction, entre les deux offres, l'offre en ligne fait foi.

- c) En cas de dysfonctionnement technique, il sera annoncé sur l'application d'achat public en ligne TUNEPS et par tous les moyens matériels et non matériels avec précision des procédures à prendre.

Les documents transmis hors ligne doivent être consignés dans une enveloppe qui sera fermée et scellée et sur laquelle est obligatoirement portées les mentions suivantes :

**« Ne pas ouvrir Appel d'offres N° 02 /DB/2019»  
Construction D'un Bureau de Poste et  
Un Logement de Fonction à Rouhia - Siliana**

Et l'adresse suivante :

**Office National des Postes  
Direction Centrale du Patrimoine  
Direction des Batiments  
48-50 Avenue Hédi Nouria 1030 Tunis**

L'offre envoyée en ligne et hors ligne (caution provisoire et registre de commerce) doit parvenir en ligne ou par voie postale recommandée ou par Rapid Poste ou directement au Bureau d'ordre de la Direction Centrale du patrimoine au plus tard **le lundi en date du 29/4/2019 à 13 H 00** délai de rigueur à l'adresse sus-indiquée contre un récépissé de dépôt. Le cachet du bureau d'ordre central fait foi (pour les documents envoyés hors ligne).

**La séance d'ouverture des plis est publique :**

**Date de la séance : le lundi en date du 29/4/2019 à 14 H 00**

**Lieu de la séance : Direction Centrale du Patrimoine, 48 Rue Hédi Nouria 1030 Tunis (Annexe du siège social de la Poste Tunisienne).**

**La présence à la séance d'ouverture : 15 minutes avant l'heure de l'ouverture.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.